ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté Égalité Fraternité

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

Amiens, le 03 octobre 2025

Mahdia AÏT KHELIFA
Gérald BOUCHARD,
Hélène JUSTINIEN
Mohammed NEJJARI
IA-IPR de mathématiques

à
Mesdames et messieurs les enseignantes et les enseignants de Mathématiques

s/c de
Mesdames et messieurs les chefs des établissements publics et privés

Dossier suivi par :

Mahdia AÏT KHELIFA
mahdia.ait-khelifa@ac-amiens.fr
Gérald BOUCHARD
gerald.bouchard@ac-amiens.fr
Hélène JUSTINIEN
helene.justinien@ac-amiens.fr
Mohammed NEJJARI
mohammed.nejjari@ac-amiens.fr

Secrétariat des IA-IPR :
03.22.82.39.70
Mel : ce.ipr@ac-amiens.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Objet : Lettre de rentrée

Préambule commun à toutes les disciplines

Chères et chers professeurs,

Nous tenons tout d'abord à saluer votre implication dans la mise en œuvre des examens de fin d'année (DNB, baccalauréat, BTS, etc.), garantissant ainsi le bon déroulement de toutes les opérations.
Cette nouvelle année scolaire s'ouvre sur une évolution du DNB dans ses modalités d'évaluation qui touche à la fois le contrôle continu et les épreuves finales. La prise en compte des moyennes annuelles chiffrées dans le cadre du contrôle continu ne remet pas en cause l'évaluation par compétences que vous avez mise en place avec vos classes ces dernières années. Néanmoins une réflexion collective au sein des établissements sur les pratiques d'évaluation semble opportune. Cette culture partagée contribue à garantir à tous les élèves un parcours scolaire équitable de la 6ième à la 3ième.
Au lycée, une épreuve anticipée de mathématiques est introduite en fin de première pour tous les élèves (voie générale et voie technologique), qui aura pour effet de modifier le coefficient du Grand Oral (de 10 à 8 en voie générale, et de 14 à 12 en voie technologique) à compter de la session 2027 du baccalauréat. La prise en compte du contrôle continu pour l'obtention du baccalauréat depuis la réforme du lycée, et son importance dans l'orientation des élèves via Parcoursup ont nécessité la mise en place de projets d'évaluation à la rentrée 2021. Ces projets ont permis une première harmonisation des pratiques d'évaluation au sein des établissements. Pour garantir au mieux l'équité des candidats, il convient aujourd'hui de poursuivre ce travail collectif en réinterrogeant ces projets. En particulier, il est nécessaire de rendre parfaitement explicite la part certificative des évaluations.
Plusieurs nouveaux programmes disciplinaires entrent en vigueur à la rentrée 2025 :

- en langues vivantes pour les élèves de 6ème et de 2nde
- en mathématiques et en français pour les classes de 6ème

De plus, le programme EVARS doit être déployé de la 6ème à la Terminale : au-delà des 3 séances dues par année et par niveau, il concerne toutes les disciplines dans le cadre de leur propre programme. À travers une réflexion progressive sur le rapport à son corps, le corps des autres et sur la construction de son identité, ce programme s'inscrit concrètement dans la transmission des Valeurs de la République que porte l'École.
À cette rentrée, les collèges doivent organiser un dispositif permettant une mise à l'écart effective des téléphones portables. C'est dans cette volonté de promouvoir un usage raisonné du numérique à l'école que s'inscrit la demande de limiter les accès à Pronote sur une plage horaire donnée. Cette démarche peut nous conduire également à interroger nos usages du numérique dans nos pratiques pédagogiques et professionnelles. Par ailleurs, nous rappelons l'importance et l'obligation de renseigner précisément le cahier de textes numérique afin d'assurer la continuité pédagogique.
Soyez assurés de notre disponibilité et de notre accompagnement tout au long de l'année. Que celle-ci soit propice à la réalisation de vos projets professionnels et personnels, et riche de réussites pour vous et vos élèves.

Mathématiques

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux collègues qui rejoignent notre académie et en particulier aux professeurs stagiaires qui débutent en Picardie une carrière d'enseignant de mathématiques. Félicitations aux lauréats, lauréates des différents concours.
Nous remercions chacun, chacune pour l'implication dans les différentes missions au sein des établissements ou dans l'académie.

I. L'inspection pédagogique régionale de mathématiques

- **IA-IPR de mathématiques** : Mahdia AÏT KHELIFA, Gérald BOUCHARD, Hélène JUSTINIEN et Mohammed NEJJARI.
- **Chargés de mission d'aide à l'inspection** : Benjamin BONTEMPS, Christine COURTOIS, Marie LEPRETRE, Christophe LEVILLAIN, Dominique MOUTTE, Stéphanie PLUOT et Sophie VICHERY.
- François DELANNOY est **l'Interlocuteur Académique pour le Numérique IAN**.
- Isabelle GILLARD assure la mission de **coordinatrice de formation auprès de l'EAFC**.
- Paolo BELLINGERI est l'Inspecteur Général (IGESR) en charge de l'académie d'Amiens.
- Marie-Odile BOUQUET est doyenne du groupe disciplinaire des mathématiques de l'IGESR.

L'intégralité de la lette est disponible sur notre espace commun. La suite de ce courrier en reprend une partie.

II. Évaluations nationales et tests de positionnement

1. Au collège :

Au collège, **les acquis de tous les élèves de la 6e à la 4e** sont évalués en début d'année, en français et en mathématiques. Ces évaluations nationales constituent des repères complémentaires pour mieux suivre et faire progresser chaque élève tout au long du collège. Dans ce contexte, il est essentiel que les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers puissent bénéficier des adaptations et moyens de compensation habituels.

2. Au lycée :

Les élèves de seconde générale et technologique passent un test de positionnement en français et en mathématiques LIEN. Ces tests de positionnement doivent permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'éléments objectifs pour répondre au plus vite à la difficulté scolaire.

III. Les groupes de besoins en 6e et en 5e

L'organisation en groupes de besoins en 6e et en 5e se poursuit cette année. Un vademecum et des ressources sont disponibles sur La page Eduscol dédiée.

IV. Stratégie de réussite 4e – 3e. Suivi et accompagnement des élèves de 4e, 3e et seconde

En 4e et 3e, les élèves quittent les dispositifs différenciés des classes de 6e et 5e pour un fonctionnement plus classique en classe entière, ce qui demande une attention particulière pour ceux qui avaient jusqu'alors un accompagnement individualisé.
Pour bâtir collectivement une stratégie de réussite pour les élèves de 4e et de 3e, un Guide fournit un cadre, des repères et des outils pour aider les équipes à construire localement une stratégie cohérente et ambitieuse, centrée sur la réussite de chaque élève.

V. Les examens

1. Le DNB

À compter de la session 2026, les modalités d'attribution du diplôme national du brevet (DNB) sont précisées dans la Note de service du 2 septembre 2025.
L'épreuve de mathématiques, d'une durée de deux heures, évalue les connaissances et compétences attendues en fin de cycle 4 et déclinées par le programme de mathématiques de cycle 4 (sur le programme de la classe de troisième à partir de la session 2027). Elle est constituée d'une première partie, de durée 20 minutes et notée sur 6 points, qui évalue les automatismes du cycle 4 que les élèves réalisent sans la

calculatrice. La deuxième partie de l'épreuve, de durée 1h40 et notée sur 14 points, évalue le raisonnement et la résolution de problèmes. La calculatrice est autorisée pour cette partie.

2. Baccalauréats général et technologique

a. Épreuve anticipée de mathématiques aux baccalauréats général et technologique

Les candidats aux baccalauréats général et technologique en classe de première passent une épreuve terminale anticipée de mathématiques à compter de l'année scolaire 2025-2026, au titre de la session 2027 des baccalauréats. Notée sur 20 points, l'épreuve de mathématiques aura un coefficient 2. Elle se composera en 2 parties d'une durée de 2 heures, sans calculatrice :

- Calculs et questions à choix multiples sur les automatismes (6 points)
- Deux à trois exercices indépendants les uns des autres permettant d'évaluer les connaissances et compétences mobilisées dans l'activité mathématique (14 points)

Une page Eduscol dédiée Epreuve Anticipée de mathématiques comporte la définition de l'épreuve, des sujets 0 et la liste des automatismes évaluables pour l'année 2025-2026 ainsi que la nouvelle prise en compte des mathématiques aux baccalauréats général et technologique.

b. Épreuve orale de contrôle

Dans la continuité des sessions précédentes, une banque académique de sujets pour l'oral du second groupe du baccalauréat est proposée aux examinateurs. Elle concerne l'enseignement de spécialité de la voie générale et celui de physique-chimie et mathématiques des séries STI2D et STL. L'objectif est d'harmoniser les pratiques d'évaluation lors des épreuves orales du second groupe.

3. BTS

Vous trouverez sur notre espace académique ainsi que sur notre espace la lettre de rentrée 2025 de l'inspection générale concernant les mathématiques dans les BTS à la rentrée 2025.
Vous y trouverez les nouveautés concernant l'évolution de certains BTS.
Depuis 2011, le CCF est entré dans une grande partie des BTS. Les dates et les sujets des évaluations de CCF peuvent nous être transmis dans des délais raisonnables permettant leur relecture.
Une formation sur la transition voie professionnelle – section de technicien supérieur est prévue au cours du premier trimestre de l'année 2026.

VI. Le plan « Filles et maths »

Le plan « Filles et maths » lancé le 7 mai dernier a pour objectif d'augmenter le nombre de filles dans les filières qui ouvrent aux métiers d'ingénierie et du numérique, en suscitant et encourageant des vocations féminines. L'ensemble des enseignants en mathématiques en EPLE auront été formés au terme de cette année scolaire. Un onglet dédié à la question de l'égalité filles-garçons en mathématiques propose des ressources sur le site disciplinaire. LIEN.

VII. Formation continue

Des modules et des parcours de formations sont proposés, à différentes périodes de l'année scolaire. En mathématiques, une grande partie des formations auront lieu les vendredis.
Nous remercions les formateurs qui s'engagent dans la préparation et l'animation de ces formations. Leur investissement et leur enthousiasme permettent d'enrichir notre réflexion et nos pratiques.
Un webinaire sur l'usage de l'IA dans l'enseignement des mathématiques est ainsi proposé le 21 novembre prochain.

VIII. Culture mathématique

1. La semaine des mathématiques

La quinzième édition se déroulera du 14 au 26 mars 2026, sur le thème "Ègalités". À noter la journée internationale des mathématiques le 14 mars 2026, le « Pi Day ». Page Eduscol

N'hésitez pas à nous faire part des activités ou projets mis en place dans vos classes et établissements à l'occasion de cette semaine.

2. Les concours

Divers concours sont proposés pour vos élèves, de la 6e aux STS : Olympiades, Rallyes de l'IREM de Picardie, rallye de l'APMEP, la Course aux Nombres, Kangourou, Castor, Alkindi, le concours Arts et maths de l'AMOPA… Nous vous en informerons régulièrement.

Des informations concernant les olympiades de mathématiques au cycle 3, en quatrième et en

première vous parviendront dans les semaines à venir.

3. Les laboratoires de mathématiques

Vingt-trois laboratoires existent déjà dans l'académie, dont seize laboratoires mathématiques implantés en collège. Nous encourageons vivement la création de laboratoires de mathématiques dans les établissements, lieux propices à la formation entre pairs et aux liaisons. Nous vous proposons un accompagnement dans la démarche d'installation d'un laboratoire dans votre établissement.

IX. Expérimentations

1. CAPTAIN FRACT en 6e

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, une expérimentation portant sur l'enseignement des fractions en classe de sixième a été conduite dans l'académie. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche visant à évaluer l'efficacité de la ligne numérique comme outil pédagogique. Elle a été proposée par M. Maxime Cauté, chercheur au sein du laboratoire dirigé par M. Stanislas Dehaene, en collaboration avec M. Jérôme Hubert, professeur au collège de Ham et chargé de mission auprès du CSEN.
L'expérimentation sera reconduite au cours de l'année scolaire 2025-2026. Elle intégrera cette fois deux séquences supplémentaires, visant à favoriser le transfert des apprentissages acquis sur la ligne numérique vers des compétences telles que la comparaison, l'addition et la soustraction de fractions.

2. La ressource de remédiation « MIA seconde »

Cette ressource a pour objectif de mettre à la disposition des élèves de seconde un service numérique innovant de remédiation et d'accompagnement en français et en mathématiques. Conçue en collaboration avec des chercheurs en sciences cognitives et des enseignants, elle s'adresse à tous les lycéens, qu'ils relèvent de la voie professionnelle, générale ou technologique.
Ainsi, depuis septembre 2025, la ressource « MIA Seconde » est ouverte gratuitement à l'ensemble des lycées généraux, technologiques et professionnels pour une année scolaire. La ressource est donc disponible dans le médiacentre de l'ENT pour les élèves de seconde générale, technologique et professionnelle, y compris ceux inscrits en prépa-seconde, mais également pour les enseignants de français et de mathématiques.

Nous attirons votre attention sur l'utilisation de votre **messagerie académique**. Celle-ci est fondamentale dans la communication des informations, notamment par le biais de la liste mathématiques. **Nous vous prions d'en faire usage pour toute correspondance professionnelle.**
Nous vous invitons également à compléter votre CV sur l'application IProf.

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver l'actualité nationale et académique concernant les mathématiques sur le portail mathématiques : http://eduscol.education.fr/maths/
Site mathématiques de l'IGESR : https://mathematiques.igesr.org/
Site mathématiques académique : http://maths.ac-amiens.fr/
Espace mathématiques Amiens : https://codimd.apps.education.fr/s/iPDR9JJw-#

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire et vous remercions de l'engagement que vous témoignez pour la réussite de nos élèves.

Les IA-IPR de mathématiques,

M. AÏT KHELIFA G. BOUCHARD H. JUSTINIEN M. NEJJARI